



## DEVENEZ

# CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE



### Les Objectifs

- Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative
- Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative
- Gérer les activités sportives et de leurs équipements au sein de la structure sportive associative
- Organiser un évènement ponctuel au sein de la structure sportive associative

**PROCHAINE  
SESSION**

**du 05/10/2026  
au 15/10/2027**

Nos sites :

Bordeaux, Agen/Pont-du-Casse, Toulon, Ajaccio

# CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Alternance : 612 h de formation sur 12 mois  
889 heures en structure

## La formation

- > Sociologie et écosystème d'une structure sportive
- > Organisation et fonctionnement d'une association Loi 1901
- > Cadre légal et réglementaire applicable à une structure sportive associative
- > La démarche RSO dans une structure sportive
- > L'analyse structurelle et stratégique d'une organisation sportive
- > Gestion comptable et financière d'une structure sportive
- > Le développement de partenariats
- > Animation d'équipe et gestion RH dans une structure sportive
- > Techniques et démarches de communication interne/externe
- > Stratégie de communication de la structure sportive
- > Organisation des activités sportives
- > Règles et consignes de sécurité et d'hygiène des activités sportives
- > Organisation d'un événement sportif
- > La gestion d'un projet

## Les compétences

- > Accompagner le projet de développement d'une structure sportive associative
- > Gérer l'administration et les ressources d'une structure sportive associative
- > Gérer les activités sportives et de leurs équipements au sein de la structure sportive associative
- > Organiser un événement ponctuel au sein de la structure sportive associative

## Le Titre

- > Titre à Finalité Professionnelle de Niveau 5
- > Inscrit au RNCP sous le numéro : 38142
- > Date de publication : 18/10/2023  
Date d'échéance : 18/06/2026
- > Certificateur : OC de la branche du Sport

## Modalités d'évaluation & méthodes utilisées

Telles que définies dans le référentiel :

### BC1 :

- > Élaboration d'un dossier professionnel à partir d'un projet de développement
- > Entretien devant le jury

### BC2 :

- > Élaboration de trois notes opérationnelles sous forme de livrable synthétique
- > Entretien devant le jury

Le CDSSA est composé 3 blocs de compétences (BC), il est possible de s'inscrire à 1 ou plusieurs BC.

### BC3 : EPREUVE 1 :

- > Élaboration d'un dossier professionnel sur les activités et installations de la structure
- > Entretien avec le jury : présentation du dossier professionnel suivi d'un échange de questions/réponses avec le candidat

### BC3 : EPREUVE 2 :

- > Présentation de deux cas pratiques mis en oeuvre au cours de l'alternance

### BC4 :

- > Élaboration d'un dossier technique de faisabilité d'un événement ponctuel.
- > Entretien avec le jury réparti de la manière suivante : présentation du bilan de l'évènement suivie d'un échange de questions/réponses avec le candidat

## Les Prérequis

- > Être titulaire d'un diplôme relatif à l'unité d'enseignement de premiers secours
- > Être âgé de 18 ans à l'entrée en formation
- > Fournir une attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou une attestation de recensement pour les personnes de nationalité française.
- Être titulaire :
- > D'un diplôme de niveau 4 et d'une expérience d'un an dans une association sportive
- > OU être titulaire d'un BPJEPS ou à minima être certifié des UC1 et 2 d'un BPJEPS

# CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Alternance : 612 h de formation sur 12 mois  
889 heures en structure

## Equivalences et passerelles

<https://www.sports.gouv.fr/equivalences-et-passerelles-495>

### Poursuites de parcours

- > Licence pro Management du sport
- > BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS
- > Bachelor ou Master Sport Business
- > VAE (Validation des acquis)

### Débouchés

- > Chargé de développement
- > Responsable administratif et financier
- > Chargé de mission / chef de projet évènementiel
- > Chargé de communication
- > Responsable / chef de projet partenariats
- > Coordinateur de projets

## Le contrat d'apprentissage

### LES + POUR L'APPRENTI

- > Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquiers de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- > Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- > Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides liées à l'apprentissage

### Simulateur de rémunération :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

### LES + POUR L'EMPLOYEUR

- > Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (Bloc 1)
- > Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions (Bloc 2)
- > Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- > Une aide jusqu'à 4 500 € la 1ère année de contrat

## INFOS PRATIQUES

- > Lieu de Formation :  
Stade Formation  
27 avenue de Virecourt  
33370 Artigues-près-Bordeaux  
✉ [contact@stadeformation.fr](mailto:contact@stadeformation.fr)
- > Jours de formation en centre :  
1 semaine par mois
- > Résultats de la session 24-25 :  
100 % d'obtention du diplôme

- > Coordinateur pédagogique :  
**Geoffrey** : 06.11.81.18.43 - [geoffrey@stadeformation.fr](mailto:geoffrey@stadeformation.fr)
- > Tarifs :  
Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est prise en charge selon le coût du contrat.  
Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H \*\*  
Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.  
Avec prise en charge France Travail : 8,50 €/H \*\*  
\*\* hors certifications et frais de dossier.

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC UNE SPECIFICITE